

JOURNAL DE MONACO

Administration et Rédaction.

Rue de Lorraine, 13,
à Monaco (Principauté).

POLITIQUE, LITTÉRAIRE ET ARTISTIQUE.

PARAISANT LE DIMANCHE.

Tous les ouvrages français et étrangers
dont il est envoyé 2 exemplaires sont
annoncés dans le journal.

INSERTIONS :

Annonces 25 Cent. la ligne
Réclames 5) id.

on traite de gré à gré pour les autres insertions

On s'abonne, pour la France, à Paris, à l'Agence Havas, rue L.-J. Roussier, 2, et chez M. St-Ultaire, éditeur de musique du Conserv. Imp. et directeur du Comptoir général des compositeurs, rue du F. Poissonnière, 10
A Nice, LIBRAIRIE VISCONTI, rue du Cours
à l'AGENCE-DALGOUTTE, rue Paradis, au coin du Jardin Public.

Les abonnements comptent du 1^{er} et du 15 de chaque mois et se paient d'avance

Les lettres et envois non affranchis seront refusés. — Les manuscrits non insérés ne seront pas rendus.

ABONNEMENTS :

Un An 12 francs
Six Mois 6 id.
Trois Mois 3 id.

Pour l'étranger les frais de poste en sus.

Monaco, le 24 Septembre 1865

Le Prince a conféré au Roi de Wurtemberg la Grand' Croix de l'Ordre de St-Charles, dont les insignes ont été remis à Sa Majesté, avec une lettre de Son Altesse Sérénissime, par le Prince Guillaume de Wurtemberg, lors d'une visite faite, le 14 de ce mois, par le Roi et la Famille Royale à la Villa Leuchtenberg, sur le lac de Constance, l'une des résidences d'été de Leurs Altesses Royales le Prince et la Princesse Guillaume.

NOUVELLES LOCALES.

S. A. S. a daigné accepter le patronage de la Société des Sauveteurs du Midi, dont le siège est à Marseille.

Nous apprenons que le Colonel Guilhem, commandant le 90^e régiment de ligne, en garnison à Givet, vient de passer quelques jours au Château de Marchais.

On se rappelle que ce brave Officier Supérieur a laissé les meilleurs souvenirs à Nice et à Monaco.

On lit dans le *Journal de St-Quentin* et de l'*Aisne*:

« Une cérémonie, digne de l'éclat qui devait en relever la pompe, réunissait à Marchais, dimanche 10 septembre, toute une population accourue des pays environnants.

« On érigeait dans l'église paroissiale, à la restauration et à l'embellissement de laquelle son respectable curé, M. l'abbé Pétrot, chanoine honoraire de Soissons, consacre un zèle aussi actif qu'intelligent, un Chemin de croix monumental, œuvre due au pinceau habile de M. Champigneulle, de Metz, lauréat de toutes les expositions.

« Ses magnifiques stations, surmontées des armes de S. A. S. le Prince souverain de Monaco, accusaient la pieuse munificence du noble donateur et éternisaient la mémoire de la Princesse Antoinette, Son auguste épouse, décédée, jeune encore, l'an dernier, dans Sa Principauté lointaine.

« Les nombreuses salves d'artillerie de la veille, du matin et de toutes les heures, qui avaient annoncé un jour de fête aux vallées d'alentour, faisaient en même temps honneur au Prince et à Sa famille réunie au Château pour la religieuse solennité.

« Les 14 tableaux, ainsi que leurs croix, déposés dans la Chapelle Princièrre, si gracieuse par son architecture et ornée, pour la circonstance, avec un goût exquis, furent d'abord bénits, selon le rit accoutumé, par M. l'abbé Tèvenart, archiprêtre de Laon, délégué à cet effet par Mgr l'évêque de Soissons. Puis on les remit aux mains des jeunes gens et des jeunes filles de Marchais qui avaient réclamé le privilège de les porter processionnellement jusqu'à l'église.

« C'est alors que le cortège, auquel des légions de jeunes enfants vêtues de robes blanches, donnaient un aspect angélique, se mit en marche, bannières flottantes, et se développa avec un ordre admirable dans la longue avenue qui conduit du château au village.

« La compagnie des pompiers de Marchais, dont le concours dévoué ne fait jamais défaut, et à laquelle s'étaient joints avec un louable et cordial empressement la musique et les pompiers de Notre-Dame-de-Liesse, escortait les effigies vénérées; derrière, s'avancait un nombreux clergé, au milieu duquel on remarquait M. le chanoine Theuret, aumônier de S. A. S. et MM. les directeurs du séminaire de Liesse.

« Venaient ensuite: le jeune Prince Albert, accompagné du colonel vicomte de Grandsaigne, premier aide-de-camp de S. A. S., en grand uniforme; le maire de la commune entouré de son conseil municipal; le conseil de fabrique et les médaillés de Ste-Hélène.

« Quand le cortège fut arrivé dans l'église, on procéda à la mise en place des tableaux. Pendant ce temps, le R. P. Eicher, avec l'éloquence entraînée qui lui est propre, captivait son auditoire sous le charme de cette parole religieuse qui souvent émeut et édifie toujours.

« M. l'archiprêtre, à son tour, voulut rendre, au nom de l'église, de solennelles actions de grâce à Dieu et au rédempteur qu'il nous a donné pour modèle. Puis, avec ce haut langage dont il a seul le secret, il se fit l'écho des sentiments de la reconnaissance publique envers l'illustre bienfaiteur de la paroisse; et, après avoir salué la double grandeur de la naissance et de la foi dans la personne du Prince souverain et de la Princesse sa mère, restée dans ses vieux ans auprès de Lui pour être comme

Marie-au-pied-de-la-croix, sa consolation aux jours de l'épreuve, il s'estimaient heureux de retrouver toute radieuse, au front du jeune-Prince son fils, cette double et glorieuse auréole.

« Après la cérémonie terminée par le *Te Deum* et le salut, le Prince Albert, accompagné des autorités, fut reconduit au château par les deux compagnies de pompiers, musique et tambours en tête.

« Cette belle journée qui avait commencé par d'abondantes distributions faites aux indigents, fut couronnée par un repas fraternel auquel participèrent tous ceux qui avaient contribué à en augmenter l'éclat.

« Heureuses les populations à qui de nobles bienfaiteurs savent procurer ces fêtes joyeuses et saintes qui élèvent l'âme et ne laissent au cœur que de bons et purs souvenirs! »

Un rude hiver, un impitoyable été, voilà le bilan atmosphérique de cette année; ni la longueur des nuits, ni les approches de l'équinoxe d'automne n'ont pu encore diminuer la splendeur des jours et l'intensité de la chaleur. L'année 1865 comptera parmi celles où le soleil s'est donné la plus longue carrière.

Rien n'est beau à contempler comme les jeux et les effets de la lumière solaire dans notre pays. Quand les vents se taisent et que la brise elle-même retient son haleine, la mer prend des teintes languissantes sous les brûlants baisers du soleil. De loin, elle ressemble alors à un gigantesque bassin d'étain fondu ou de zinc; quelques courants brunissant l'eau, découpent sur la plaine liquide de larges bandes, colossales routes tracées dans la mer, qui en rompent la monotonie, de même qu'après les moissons, les terres dépouillées et desséchées, d'une couleur jaunâtre, presque uniforme, laissent çà et là, quelques places un peu plus colorées qui attestent la variété de leur culture. Les vaisseaux glissent sur les flots qui semblent solides, soulevant à peine quelques minces filets d'écume argentée. La terre et la mer paraissent vivre dans une parfaite harmonie: les rochers tranquilles blanchissent comme les vieillards reposés des orages de la vie. Un silence solennel règne au loin; le soleil dévore tout dans sa course.

Les anciens imaginaient sans doute l'histoire de Phaëton, à propos d'un été semblable à celui que nous subissons.

Ce fils d'Apollon demanda à son père de conduire le char du soleil ; mais son inexpérience fut sur le point de causer de très grands maux. Incapable à conduire ses coursiers, impuissant à les maîtriser, il embrasait déjà et l'Olympe et la terre, quand les foudres de Jupiter vinrent l'arrêter à temps.

Dans l'histoire de la mythologie de du Moustier, on lit à ce sujet, une plainte de Cybèle au maître du tonnerre, en excellents vers français, ma foi. Si la terre avait aujourd'hui, comme jadis, une voix, elle ne pourrait pas mieux dire :

Si j'ai mérité ta colère,
Si les humains sont innocents,
Tonne sur leur coupable mère,
Mais épargne au moins ses enfants.
Termine par pitié les tourments que j'endure,
De mon sein entr'ouvert vois la stérilité.
Phébus a desséché ma brillante ceinture
Ridé mon front, noirci, brûlé ma chevelure
Et tari ma fécondité,
Malheureuse d'être immortelle
Quand la douleur toujours nouvelle
De maux toujours naissants m'offre une éternité ?
Rendez à la terre embrasée
Rendez la nuit et la rosée
Ou reprenez, grands dieux, son immortalité.

Du reste, nous avons des nuits splendides. Quelquefois, rompant la monotonie sublime des cieux, les étoiles filantes embrasent les champs de l'air, dans leur course éclatante. Nous avons vu, une nuit, un de ces bolides passer sur nos têtes, laissant dans le ciel une longue et éblouissante traînée de pourpre et d'or qui a duré de deux à trois minutes. Hélas ! Ces grandioses spectacles, ces solos sublimes du concert immense des cieux sont souvent perdus pour l'humanité.

La nature calcinée de ces aérolithes les fait croire volcaniques: matière élevée dans les airs par la force démesurée de projection, et retombant du haut de l'atmosphère terrestre sur notre hémisphère. Elles sont composées identiquement des mêmes huit métaux terrestres, fer, nickel, cobalt, manganèse, chrome, cuivre, arsénic, étain, et des cinq terres qu'on retrouve dans notre terre.

Les délicieuses brises marines viennent souvent réjouir notre belle nature. Alors, sur l'eau qui se ride et rompt avec une grâce enchanteresse sa verte cloison naguère immobile, les rayons du soleil rencontrant des milliers de prismes mobiles aussitôt détruits que façonnés, se réfléchissent, et semblent autant de flèches d'or rebondies.

Spectacle sublime ! Dieu a jeté sous nos pas en ce pays, a exposé à nos yeux, avec une prodigieuse générosité les rayons d'or de ses soleils, la phosphorescence scintillante de ses mers, les teintes argentées de ses hautes montagnes. La grandeur et la grâce nous entourent de tous côtés.

AUGUSTE MARCADE.

Il y aura au mois d'octobre une très haute marée d'équinoxe et deux éclipses.

La 4^e éclipse de lune, partiellement visible à Paris: la disparition apparente de cette planète sera de 34 centimètres ; le lendemain, aura lieu la marée équinoxiale ; enfin, le 19, éclipse de soleil annulaire et en partie également visible à Paris.

On lit dans le *Journal de Nice* :

« La France, nous l'en remercions, a bien voulu relever les bruits relatifs à l'invasion du choléra dans notre ville, bruits mis en circulation par certains organes de la presse anglaise, avec cet esprit de malveillance et de dénigrement auquel nous devrions être habitués. Mais dans la circonstance, ces rumeurs ont un caractère d'hostilité trop dangereux pour qu'elles puissent être passées sous silence.

Voici comment s'exprime la France :

« Si l'on en croyait les correspondances que certains journaux anglais se font adresser de Nice, l'état sanitaire de cette ville laisserait beaucoup à désirer. Le choléra y aurait fait de nombreuses victimes et les étrangers qui se proposent d'y passer la saison d'hiver n'auraient plus qu'à choisir une autre résidence.

« Nous sommes en mesure de démentir ces faux bruits. Nice est aujourd'hui plus que jamais la ville salubre par excellence. Des renseignements positifs, authentiques, nous mettent à même d'affirmer que l'épidémie cholérique n'a pas fait la moindre apparition à Nice. On n'y a pas constaté un seul cas de choléra, pas même un seul cas de cholérine.

« Pourquoi donc répandre de pareils bruits ? Le climat de Nice est admirable pendant l'hiver ; cette ville est plus que jamais le rendez-vous de toutes les aristocraties européennes.

« Certaines villes ne seraient pas fâchées de détourner à leur profit le courant qui entraîne vers Nice la société la plus distinguée et la plus riche.

« On évoque le fantôme du choléra. Heureusement, c'est un fantôme ; rien de plus. »

« L'état sanitaire de Nice est parfait, nous le constatons avec bonheur pour la dixième fois. Raison de plus pour prêter un concours actif à l'administration dans les mesures hygiéniques qu'elle prescrit, en vue de nous préserver de l'invasion du fléau. »

Aide-toi et le Ciel t'aidera.

ALZIARY DE ROQUEFORT.

Nous n'avons rien à ajouter à cette déclaration de notre excellent confrère. Nice et la Principauté de Monaco sont unies dans l'esprit des touristes ; situées à une petite distance l'une de l'autre, ces deux résidences d'hiver ont le même sol, les mêmes montagnes qui leur envoient sans cesse des flots d'air pur et sont ventilées par la brise marine. Leur position et l'emploi de mesures prises par les administrations de ces deux villes, font rejeter dans le domaine des chimères, l'invasion actuelle et possible d'un fléau épidémique.

A. M.

TOULON. — L'avis à vapeur le *Rôdeur*, capitaine Sibour, lieutenant de vaisseau, est arrivé sur rade, venant de Cette, en ayant à bord un canot de sauvetage, destiné à servir de modèle-type aux ateliers des Forges et Chantiers de La Seyne, qui doivent en construire un certain nombre pour tous les ports français du littoral de la Méditerranée.

Cette embarcation a été expédiée du Havre par la Société centrale de sauvetage.

On lit dans l'*Indépendant de Saintes* :

« L'abondance de la vendange dépasse grandement toutes les prévisions. Aussi beaucoup de propriétaires s'aperçoivent-ils qu'ils n'auront pas assez de futailles. Tel qui n'a recueilli encore que le quart de sa récolte, voit la moitié de ses fûts pleins, et se demande où il logera l'excédant. Malgré l'énorme quantité de tierçons et de pipes venus du nord et du

midi, il n'y en aura pas pour tout le monde. Plusieurs se proposent de distiller les premiers vins faits afin de faire de la place aux autres. Mais les vins trop nouveaux ne rendent pas autant à l'alambic, et c'est une perte pour le propriétaire. Le temps et les bras manquent, du reste, pour brûler en temps de vendange. Il vaut donc mieux malgré la cherté, se munir de futailles.

« Les chaleurs excessives continuent. De l'année, nous n'avons eu des journées aussi brûlantes que celles du 30 août au 9 septembre, et nous ne nous rappelons pas avoir jamais subi une telle température dans cette saison ; les vendangeurs eux-mêmes en sont atterrés et ne peuvent résister à l'ardeur du soleil l'après-midi. On a remarqué que dans les journées du 7 et du 8, plusieurs raisins non abrités par les pampres ont été cuits sur les cepes comme si on les eût fait tremper dans l'eau bouillante.

« La chaleur des vins fermentant dans les tonneaux est telle, qu'on peut à peine soutenir la main au-dessus ; il semble qu'on la place au milieu de la fumée d'une eau qui bout.

« Presque toute la population ouvrière de Saintes est dans les vignes ; des propriétaires, voisins de la ville, ont emmené jusqu'à des tailleurs, des chapeliers, des relieurs, des ébénistes, etc. Nous ne savons comment ces braves gens, habitués à des travaux sédentaires, peuvent rester toute la journée dans les vignes par une température sénégalienne ; mais toutes ces recrues n'augmentent pas beaucoup chaque troupe ; les propriétaires qui avaient ordinairement de vingt à trente coupeurs, peuvent à peine en réunir dix ou douze. Le mois de septembre ne suffira pas pour épuiser les vignes. S'il vient de la pluie, il se perdra la moitié de la vendange par la pourriture.

On lit dans l'*Indépendance Belge* :

La Compagnie de Cologne-Minden va prolonger la ligne de Venloo par Munster à la frontière de Hanovre et le gouvernement hanovrien a décidé qu'il continuerait cette ligne jusqu'à Hambourg.

D'un autre côté, l'exploitation de la ligne de Maestricht à Ruremonde commencera le 20 octobre prochain. Le gouvernement hollandais, qui a construit la ligne de Maestricht à Ruremonde et Venloo, doit en faire la remise à la Société Générale d'exploitation dans quelques jours.

Si l'on ajoute à ces deux importantes nouvelles que la Compagnie du Nord va livrer en exploitation, en octobre prochain, la ligne de Soissons à Laon et que la Compagnie de Chimay va, de son côté, ouvrir, à la fin de l'année, la ligne de Doische à Hastières, on voit que toute la grande ligne de Paris à Hambourg, la ligne la plus directe, sera complètement achevée avant peu de temps.

Cette grande ligne directe partant de Paris, passe par Soissons, Laon, Chimay, Mariembourg, Dinant, Namur, Liège, Maestricht, Ruremonde, Venloo et Munster, pour se diriger en ligne droite à Hambourg.

Voici sa véritable situation dans ce moment.

En France, de Paris à Soissons elle est en exploitation ; et de Soissons à Laon, elle sera en exploitation dans un mois. De Laon à la frontière de Belgique et au chemin de fer de Chimay, sur une longueur de 70 kilomètres environ, elle va être construite immédiatement et elle ne présente aucune difficulté.

En Belgique, la partie de la frontière de France à Doische, sur 50 kilomètres, est en exploitation, et la Compagnie de Chimay ouvrira, en décembre pro-

chain, la section de Doische à Hastières, qui la relie à la ligne du Nord-Belge.

D'Hastières à Liège, le Nord-Belge exploite toute la ligne depuis quelque temps déjà.

La Compagnie de Liège à Maestricht exploite la ligne de Liège à Maestricht.

A la fin de l'année 1865, la lacune de 9 kilomètres, qui existe encore en Belgique, sera comblée.

En Hollande, enfin, en octobre, on ouvre la ligne de Maestricht à Venloo.

Et de Venloo à Munster et à Hambourg, la Compagnie de Cologne-Minden et le gouvernement hanovrien sont d'accord pour faire la prolongation.

Le chemin de fer de Liège à Maestricht, qui a été construit pour établir la liaison entre les chemins de fer allemands et hollandais vers le Nord, va donc atteindre le but que l'on a poursuivi depuis tant d'années.

NOUVELLES DIVERSES.

On lit dans la *Epoca* :

Le 7 de ce mois, la veille du jour où la cour a quitté Zarauz, s'est produit un accident qui pouvait avoir des conséquences déplorables. Dans les somptueux jardins du palais du marquis de Narros, qu'habitait la famille royale, coule une petite rivière d'agrément. Sur ce diminutif de fleuve a été construit un petit pont qui s'appuie sur deux arches.

Le jour dont nous parlons, l'infante Dona Maria Isabelle, embarquée dans un batelet, se promenait en jouant sur le cours d'eau en question, lorsqu'au moment de passer sous le pont, S. A. R. saisit le tablier des deux mains, sans songer au danger de se trouver subitement enlevée de son embarcation. Ce danger n'était que trop réel; le bateau continua, en effet, de glisser entraîné par le courant, et la jeune princesse resta suspendue au petit pont par les mains.

Fort heureusement pour elle, un vieux portier du palais vit la position dangereuse de S. A. R. Il entra résolument dans l'eau, prit la jeune princesse dans ses bras et la déposa sur la rive. L'action du vieux serviteur de M. le marquis de Narros a été récompensée par le don d'une riche montre en or avec une chaîne de même métal. Il a été offert douze mille réaux de ce royal cadeau à son heureux possesseur, qui a refusé de le vendre.

On écrit de Rome, à l'Agence Bullier :

L'incendie qui a éclaté dans les magasins de fourrages de l'armée française d'occupation, a duré deux jours entiers, malgré les efforts des pompiers et des soldats pour l'éteindre.

Ces magasins sont situés sous les arcades des anciens Thermes de Dioclétien, et le feu a fait écrouler toute une voûte de ce monument gigantesque. Depuis quelque temps, la municipalité romaine avait interdit tout magasin ou dépôt de fourrages et de paille dans le centre de la ville. On avait même écrit, à cet effet, au général de Montebello avant son départ, pour le prier de faire en sorte que les Thermes de Dioclétien ne servissent plus de magasins à fourrages à l'armée française.

Un grand incendie vient d'éclater dans les bois de Decima, près de la mer. Deux cents *rubbia* de bois sont déjà dévorés par les flammes. Un autre incendie s'est également déclaré dans les bois de Castel-Nuovo et de Porciliano.

— On lit dans la *Gazette du Tessin* :

Les frères Blatter, se sont établis dans une petite maison de la montagne de S. Teodoro, élevée de 15,367 pieds au-dessus du niveau de la mer. (3,300 de plus que l'hospice du grand Saint-Bernard), afin d'y faire pendant une année des observations météorologiques. Les difficultés de cette grande entreprise sont

faciles à deviner si l'on considère que, même dans l'été il faut marcher pendant trois heures sur la glace.

— On a annoncé il y a quelques jours, dit *l'Italie*, la triste nouvelle de la mort du maestro distingué Villanis. Voici les douloureux détails de cette mort : « Le regrettable *maestro* était dans le jardin de sa maison de campagne, près d'Asti, lorsqu'on vint lui annoncer qu'un de ses fils, élève de l'Académie militaire, était tombé du haut d'un escalier, et qu'en s'accrochant, dans sa chute, à une grille, il s'était coupé les artères et les veines principales des mains. M. Villanis, se précipitant alors dans la chambre de son fils, y trouva le médecin qui lui dit que, pour sauver les jours de ce malheureux, l'amputation des deux mains était inévitable. A cette funeste nouvelle la douleur du père, déjà très intense, se traduisit en un véritable délire. Aux désordres moraux se joignirent bientôt de terribles et violentes convulsions qui amenèrent la mort dans le court espace de deux heures. »

La Cour de Rouen vient de juger une de ces affaires mystérieuses dont la justice humaine n'a pas toujours le dernier mot.

Le 23 mars 1863, une femme qui était arrivée à une certaine fortune par le travail et l'économie, M^{me} Legoubé, meurt à l'âge de 69 ans.

Elle laissait un frère et des neveux; son mari, plus jeune qu'elle de sept ans, lui survivait. La fortune, à laquelle le travail de M. Legoubé avait largement contribué, s'élevait à 400,000 fr.

On procède à l'inventaire. M. Legoubé produit un testament olographe qui l'institue légataire universel. Il est envoyé en possession; les héritiers se retirent.

La position de M. Legoubé était définitive; il ne devait plus avoir rien à craindre. Cependant il va au devant des objections. L'ordonnance rendue par le président du tribunal, le silence des héritiers, la possession incontestée, rien ne le rassure. Il s'adresse aux héritiers de sa femme; il sollicite et obtient l'approbation du testament.

Tout à coup on apprend que M. Legoubé s'est suicidé. Il était riche, honoré; il n'avait ni chagrin ni inquiétude. Quel motif lui a inspiré sa funèbre résolution?

On hasarde quelques rapprochements. De fréquentes querelles avaient eu lieu entre les époux; M^{me} Legoubé n'avait jamais paru disposée à faire un testament en faveur de son mari. D'ailleurs, elle savait à peine tenir une plume, et la rédaction d'un testament olographe était au-dessus de ses forces. On examine le testament; on constate un détail qui avait échappé d'abord, malgré son importance: le testament, daté du 8 janvier 1862, est écrit sur une feuille de papier timbré portant le millésime de 1863.

Cette feuille, du prix de cinquante centimes, émise en vertu de la loi du 2 juillet 1862, ne pouvait exister le 8 janvier, — date du testament. Date fautive, testament nul. Les héritiers de la prétendue testatrice soutiennent, contre les héritiers du mari, le procès qu'ils n'ont pas osé lui faire à lui-même.

Le tribunal de première instance croit pouvoir rectifier la date. M^{me} Legoubé, dit le jugement, a pu se tromper d'un chiffre. Elle a écrit 2 au lieu de 3, le testament date du 8 janvier 1863; il est valable.

La Cour a pensé que la rectification n'était pas possible, et que le tribunal avait violé les articles 970 et 1005 du Code Napoléon. Elle a cassé le testament; elle a rendu au frère et aux nièces de M^{me} Legoubé la succession de leur parente.

C'est une fortune de 200,000 fr. qui leur tombe du ciel.

Une caravane se rendant à la Mecque traversait le désert, les chamcaux chargés de provisions et de marchandises dominant la colonne de voyageurs. Les hommes de l'escorte montés sur leurs infatigables petits

chevaux, les costumes pittoresques, les armes étincelantes, tout cela se détachait sous un ciel inondé de lumières et formait un tableau tout composé, qui ne demandait qu'à être reproduit.

Un photographe passait (où la photographie va-t-elle se nicher?) il braqua son appareil, et la caravane, comme pour se prêter à son désir, s'arrêta; l'artiste n'eut pas lieu de s'en féliciter. Des hommes de l'escorte, croyant qu'il monterait contre eux quelque engin perfide, se ruèrent sur lui, saisirent son appareil et le rouèrent de coups.

Le photographe se plaignit à son consul, qui, voyant qu'il y avait en plus de collodion répandu que de sang, se contenta d'exiger des autorités du pays, pour son national lésé, la somme de 20,000 fr. Le photographe battu et content déclara que, si douloureuse qu'ait été cette épreuve, c'était encore la plus réussie que lui ait fournie sa chambre noire.

AUGUSTE MARCADE. — Rédacteur-Gérant.

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 15 au 22 septembre 1865.

ANTIBES.	b.	<i>St-Jean</i> ,	français,	c.	Bartal,	briques
NICE.	b.	<i>Victoire Antoinette</i> ,	id.	c.	Reboa,	m. d.
ID.	b. v.	<i>Palmaria</i> ,	id.	c.	Imbert,	id.
ID.	b.	<i>Diligent</i> ,	id.	c.	Ricci,	id.
FINALE.	b.	<i>Conception</i> ,	italien,	c.	Bergassi,	fruits
ID.	b.	<i>Acqua Santa</i> ,	id.	c.	Molinello,	m. d.
ST-TROPEZ.	b.	<i>N.-D. de Laghet</i> ,	français,	c.	Stagnaro	planches
NICE.	b. v.	<i>Palmaria</i> ,	id.	c.	Imbert,	m. d.
VINTIMILLE.	b.	<i>Vintimille</i> ,	italien,	c.	Pisano	planches
ID.	b.	<i>St-Second</i> ,	id.	c.	Marcenaro,	tonnes vides
MENTON.	b.	<i>Belle brise</i> ,	français,	c.	Verrando,	id.
ID.	b.	<i>Bon conseil</i> ,	id.	c.	Fornari,	en lest
ID.	b.	<i>Caroline</i> ,	id.	c.	Laurenti,	id.
NICE.	b. v.	<i>Palmaria</i> ,	id.	c.	Imbert,	m. d.
ST-RAPHAEL.	b.	<i>Empiré</i> ,	id.	c.	Lichossi,	id.
VARAZZI.	b.	<i>St-Joseph</i> ,	italien,	c.	Parodi,	id.
STE-MAXIME.	b.	<i>Sylphide</i> ,	français,	c.	Corras,	vin
NICE.	b. v.	<i>Palmaria</i> ,	id.	c.	Imbert,	en lest
STE-MAXIME.	b.	<i>Daniel</i> ,	id.	c.	Cosso,	vin
ID.	b.	<i>Albatros</i> ,	id.	c.	Palmaro,	id.
NICE.	b. v.	<i>Palmaria</i> ,	français,	c.	Imbert,	m. d.
VINTIMILLE.	b.	<i>St-Jean</i> ,	italien,	c.	Sibono,	id.
ST-RAPHAEL.	b.	<i>Eugénie</i> ,	français,	c.	Simon	bois et vin
SAVONE.	b.	<i>Providence</i> ,	italien,	c.	Gazzolo,	sable
SAN-REMO.	b.	<i>St-Laurent</i> ,	id.	c.	Gazzolo	Laurent, id.
VIAREGGIO.	b.	<i>Nicolina</i> ,	id.	c.	Biancalana.	briques
NICE.	b. v.	<i>Palmaria</i> ,	français,	c.	Imbert,	m. d.
ID.	id.	id.	id.	id.	id.	id.

Départs du 15 au 22 septembre 1865.

VILLEFRANCHE.	b.	<i>St-Jean</i> ,	français,	c.	Barral,	en lest
NICE.	b.	<i>Victoire Antoinette</i> ,	id.	c.	Reboa,	id.
ID.	b. v.	<i>Palmaria</i> ,	id.	c.	Imbert,	id.
ID.	b.	<i>Diligent</i> ,	id.	c.	Ricci,	id.
ANTIBES.	b.	<i>N.-D. de Laghet</i> ,	id.	c.	Stagnaro,	id.
NICE.	b. v.	<i>Palmaria</i> ,	id.	c.	Imbert,	id.
ID.	b.	<i>Vintimille</i> ,	italien,	c.	Pisano,	id.
ST-TROPEZ.	b.	<i>St-Second</i> ,	id.	c.	Marcenaro,	id.
ID.	b.	<i>Belle Brise</i> ,	français,	c.	Verrando,	id.
STE-MAXIME.	b.	<i>Bon Conseil</i> ,	id.	c.	Fornari,	id.
ID.	b.	<i>Caroubier</i> ,	id.	c.	Laurenti,	id.
NICE.	b. v.	<i>Palmaria</i> ,	id.	c.	Imbert,	id.
ST-RAPHAEL.	b.	<i>Empiré</i> ,	id.	c.	Lichossi,	id.
NICE.	b.	<i>St-Joseph</i> ,	italien,	c.	Parodi,	en lest
MENTON.	b.	<i>Sylphide</i> ,	français,	c.	Corraz	id.
NICE.	b. v.	<i>Palmaria</i> ,	id.	c.	Imbert,	id.
MENTON.	b.	<i>Daniel</i> ,	id.	c.	Cosso,	vin.
ID.	b.	<i>Albatros</i> ,	id.	c.	Palmaro,	id.
NICE.	b. v.	<i>Palmaria</i> ,	id.	c.	Imbert,	en lest
ST-TROPEZ.	b.	<i>Eugénie</i> ,	id.	c.	Simon,	id.
NICE.	b. v.	<i>Palmaria</i> ,	id.	c.	Imbert,	id.
ID.	id.	id.	id.	id.	id.	id.

CASINO DE MONACO

CONCERT

TOUS LES JOURS

à 2 h. de l'après-midi & à 8 h. du soir

Sous la Direction de

M. LUCAS.

Bulletin Météorologique du 17 au 23 Septembre.

DATES	THERMOMÈTRE CENTIGRADE			ÉTAT ATMOSPHERIQUE	VENTS
	8 HEURES	MIDI	2 HEURES		
17 7bre	24	26	29	beau	nul.
18 »	24	27	29	id.	id.
19 »	25	26	28	id.	id.
20 »	24	27	28	id.	id.
21 »	24	27	29	id.	id.
22 »	25	27	29	id.	id.
23 »	25	27	29	id.	id.

15 OCTOBRE, TIRAGE

DE LA LOTERIE MUNICIPALE DE LA VILLE DE CHATEAUX-ROUX.

A gagner 502,000 fr. comme suit :

Loterie de Châteauroux 325 lots. — Gros lot 100000 fr. pour 25 c. — Très-important 1^{er} tirage, suivi des tirages :

Loterie des Enfants Pauvres, 503 lots déposés à la Banque de France. Gros lot 150000 fr.

Loterie Municipale de la Ville des Andelys. 404 lots. Gros lot 100000 fr. pour 25 c.

Ensemble 932 lots, 502,000 francs.

Gros lot 100000 fr. Châteauroux fr. 100,000
 Gros lot 150000 fr. Enfants Pauvres 150,000
 Gros lot 100000 fr. Andelys 100,000
 Trois lots de 10000 30,000
 Vingt-six lots (5,000—2,000 etc.) 32,000
 Neuf cents lots de 100 fr 90,000
 A gagner 932 lots s'élevant à fr. 502,000

Pour toutes chances, billets 25 c. dans toute la France chez tous les libraires et débiteurs de tabac.

On peut aussi, pour recevoir VINGT billets assortis, adresser (mandat poste ou timbres-poste), CINQ francs au directeur du Bureau-Exactitude, rue Rivoli, 68, Paris, (A gagner 502,000 fr.) 4-3

Les personnes qui désirent de bons foulards et de riches robes de l'Inde ne peuvent mieux s'adresser qu'à la C^{ie} des Indes, rue de Grenelle St-Germain, 42, à Paris, si renommée pour la fraîcheur, le choix et l'élégance de ses robes et foulards de l'Inde dont les prix varient de 17 fr. à 120 fr. la robe et de 1 fr. 40 à 15 fr. le foulard. Gros et détail. Envoi de marchandises et échantillons franco.

La délicieuse Rewalescière du Barry guérit, sans médecine ni purges, les nerfs, estomac, bilis, gastrites, gastralgies, diarrhée, poitrine, asthme phthisie, gorge, bronches, vessie, reins, intestins, inflammations, foie, nuqueuse, cerveau et sang. Elle économise mille fois son prix en remèdes. 60,000 cures par an, rebelles à tout autre traitement. 1/2 kil., 4 fr.; 1 k., 7 fr.; 2 k. 1/2, 16 fr.; 6 k., 32 fr.; 12 k., 60 fr. Du Barry, 26, place Vendôme, Paris. Dépôt chez les tous pharm. et épiciers. (A)

HOTEL DE PARIS, à côté du Casino. — Service à la Carte. Cuisine française. —

HOTEL D'ANGLETERRE, Avenue des Spélugues, près le Casino. —

HOTEL DE FRANCE, rue du Tribunal et rue des Carmes. — Table d'hôte et pension. —

HOTEL DE RUSSIE, place du Palais. Table d'hôte et pension. —

A LA CONDAMINE. Terrains à vendre par lots de 400 mètres et au-dessus — Grande facilité de paiement. —

HOTEL BELLEVUE, rue des Briques, Salons et chambres meublés à louer au jour, à la semaine et au mois. —

A VENDRE une belle maison avec terrasses et jardin. — Lots de terrains pour villas. S'adresser à M. Leydet, Notaire, rue des Briques, ou à l'imprimerie du Journal, rue de Lorraine, 13. —

A LOUER, Salons et Chambres meublés, dépendants de l'établissement des bains de mer de Monaco. S'adresser au bureau de l'agence de la Palmaria. —

AUX MOULINS: Appartements meublés à louer, villa Bellando, Exposition au midi. —

VOITURES pour la promenade. — S'adresser à Henri Crovetto, près le Casino. —

VOITURES pour la promenade et voyages. S'adresser à Sangeorges, rue de Lorraine, n° 11.

BAINS DE MER DE MONACO. L'établissement est ouvert depuis 6 h. du matin à 8 h. du soir.

Tarif du linge.

Jacquette	» 15	} 60
Caleçon	» 40	
Spadrille	» 95	
Chaque serviette	» 95	
Peignoir	» 15	
Serre-tête en toile cirée	» 10	

BAINS CHAUDS toute l'année, de 8 heures du matin à 5 heures du soir. — Prix: 1 fr.

Douze bains sans linge: 10 fr.

Chemins de fer de Paris Lyon et à la Méditerranée SERVICE DE NICE A MARSEILLE ET VICE-VERSA.

Départs de Nice: Arrivées à Marseille:
 6 h. 35 matin. à 3 h. 13 soir.
 10 h. 30 » 6 h. 33 »
 2 h. 20 soir (direct.) 8 h. 53 »

Départs de Marseille: Arrivées à Nice:
 7 h. 40 matin. 3 h. soir
 1 h. soir (direct.) 7 h. 40 soir.

Service entre Nice & Monaco par le bateau à vapeur

PALMARIA

Départs de Nice: { 1^{er} départ à 11 h. du matin.
 { 2^{me} — à 5 h. du soir.

Départs de Monaco: { 1^{er} départ à midi 30.
 { 2^{me} — à 10 h. 1/2 —

Prix de la traversée (embarquement et débarquement compris): 1 fr. 50
 Les billets de passage sont délivrés au bureau de l'agence, sur le pont
 Des omnibus spéciaux partant du boulevard du Pont-Neuf, à côté du
 Café de l'Univers sont affectés à desservir chaque départ et arrivée.

OMNIBUS ENTRE NICE ET MONACO

Départ chaque deux jours. { De Nice, à 10 h. du m.
 { De Monaco, à 8 h. du m.
 Bureaux: à Nice, boulevard du Pont-Neuf. — A Monaco, place du Palais.

OMNIBUS ENTRE MONACO ET MENTON

Départ chaque jour: { de Monaco à 8 h. du matin
 { de Menton à 11 —
 Prix des places: 2 fr. — Bureau à Menton aux Messageries Impériales

Chambre et Salon meublés à louer.

S'adresser à M. Dalbera, rue de Lorraine, 13.

PLUS DE CHEVEUX BLANCS
 MELANOGENE
 De DICQUEMARE AINÉ, de ROUEN.
 Pour teindre à la MINUTE EN TOUTES NUANCES les cheveux et la barbe, sans danger pour la PEAU et sans aucune ODEUR. Cette Teinture est SUPÉRIEURE A TOUTES CELLES EMPLOYÉES JUSQU'À CE JOUR.
 Prix: 6, 12 et 15 fr. — Fabrique à Rouen, rue St-Nicolas, 39. — A Paris, chez M. LEGRAND, parfumeur, 207, rue St-Honoré.

SAISON D'ÉTÉ
 1865.

BAINS DE MER DE MONACO

SAISON D'ÉTÉ
 1865.

Grand et vaste établissement de Bains de mer: plage sablonneuse, pareille à celle de Trouville.

Les Bains de la Méditerranée conviennent particulièrement aux personnes nerveuses et aux tempéraments affaiblis qui supportent difficilement les Bains de l'Océan.

Le magnifique Casino, élevé aux bords de la mer, présente un panorama merveilleux d'où le regard embrasse la Méditerranée sur une immense étendue. On admire la construction d'une nouvelle terrasse, qui encadre brillamment les Jardins du Casino.

Le Casino, ouvert pendant toute l'année, offre aux familles étrangères les mêmes distractions et agréments que les Bains d'Allemagne: Hombourg, Ems et Baden-Baden.

Salons de Conversation, de Lecture et de Bal.

Concert deux fois par jour, l'après-midi et le soir, dans la Grande Salle du Casino.

Hôtels, Villas et Maisons meublés: prix modérés. — Station Télégraphique.

Le GRAND HOTEL de PARIS s'élève à la gauche du Casino. Cet Hôtel, organisé sur le modèle du Grand Hôtel du boulevard des Capucines, à Paris, contient des appartements somptueux et confortables. C'est sans contredit l'un des premiers établissements de la Méditerranée. — CUISINE FRANÇAISE. — Service à la Carte.

On se rend de Paris à Monaco en vingt-et-une heures; de Lyon, en douze heures; de Marseille, en six heures, par le chemin de fer de la Méditerranée, en passant par Nice.